

Fiche Action	DV2B0113	Consolider le développement de l'économie sociale et solidaire sur le Roannais
Type de contrat	DV	Contrat de développement durable de Rhône-Alpes
Contrat	DV2B	Roannais
Objectif	2	Conforter les filières à fort ancrage territorial
Axe	1	Faire du Roannais un espace économique à haute valeur ajoutée

Relève du PSADER

Non

Gestion de l'avance "crédit européen"

Non

Contexte

L'économie sociale et solidaire (ESS) constitue un pan à part entière de l'économie. Selon l'Insee, elle peut être définie à travers les statuts juridiques des entreprises qui en relèvent, à savoir les coopératives, les mutuelles et les associations.

Sur le territoire roannais, c'est un véritable potentiel de développement et une réponse alternative au développement d'activités économiques. Les associations, les coopératives et les mutuelles portent au total 10 % de l'emploi salarié du Roannais. La consolidation et le développement de leurs activités constituent par conséquent un enjeu important. Grand Roanne Agglomération s'est engagée dans un plan de développement de l'économie sociale et solidaire roannaise dont les résultats et préconisations seront débattus en novembre 2009, lors des Assises de l'ESS organisées dans le cadre des Rencontres Solidaires initiées par la Région Rhône-Alpes. Les actions identifiées devront dans la mesure du possible être essaimées sur l'ensemble du Pays Roannais. Au niveau de Grand Roanne Agglomération, un poste de coordinateur a été créé et des études sont actuellement menées pour la création d'une plateforme solidaire de tri des encombrants.

D'autres initiatives existent sur le territoire du Pays, notamment via le Site de proximité des Pays d'Aix et d'Urfé qui accompagne et oriente les porteurs de l'ESS sur son territoire et sur la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER).

Il s'agit donc de mettre en cohérence et d'encourager différentes actions pour conforter le rôle de l'ESS comme potentiel de développement de l'économie roannaise.

Les actions menées par le Pays viennent en complément des politiques de droit commun de la Région Rhône-Alpes en la matière, notamment de l'appel à projets IDéclic Solidaire qui permet de financer directement les structures de l'ESS.

Description du contenu opérationnel

A) Ingénierie

. Un poste de coordinateur pour la mise en oeuvre du Plan stratégique de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire sur le Roannais : mise en oeuvre des dispositifs existants, accompagnement pour l'émergence de nouveaux dispositifs favorable au développement de l'économie sociale et solidaire et identification des actions pouvant être essaimées à l'échelle du Pays Roannais. Roannais Pays de Rhône-Alpes participe au comité de pilotage de « PROGRESS » afin d'assurer le rayonnement des actions conduites.

. Pour l'accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire souhaitant s'implanter sur le territoire roannais, il pourra être fait appel à des structures accompagnant déjà les porteurs de projets de l'ESS ou à des cabinets conseils (assistance à maîtrise d'ouvrage notamment)

B) Promotion, communication et formation sur l'ESS.

. Des outils de communication seront développés afin de sensibiliser l'ensemble du public aux enjeux de l'ESS (hors rencontres solidaires Rhône-Alpes)

L'aide de la Région Rhône-Alpes portera sur :

- l'ingénierie et la communication.

Modifications introduites au titre de l'avenant

Sur ces 3 ans, le Roannais s'est structuré. Il s'agit désormais de pérenniser la politique mise en oeuvre, d'accroître

son rayonnement, son appropriation par l'ensemble des Roannais, de mettre en œuvre de nouveaux projets. Au regard des enjeux, les leviers déjà fléchés sont toujours valides.

- Ingénierie externe (compétence spécifique) + interne au territoire (faire émerger et suivre les projets) pour mettre en œuvre des projets d'échelle Roannaise, structurant (capacité à faire naître d'autres projets à l'avenir, à entraîner), favorisant le mieux vivre impliquant donc une collectivité.
- L'accompagnement des structures de l'ESS passe par les moyens existants hors CDDRA.
- Communication auprès élus mais aussi grand public pour promouvoir les valeurs liées à l'ESS

A) Ingénierie

Soutien au poste de coordinateur pour la période 2013-2014 à 20% et 2014-2015 à 10%. Le rôle de « détection des besoins » sur les projets structurants fait partie des missions du coordinateur. Cette fonction a pour but de faire émerger un nouveau cycle de projets structurants autour de l'ESS

B) Promotion, communication et formation sur l'ESS.

Pas de modification

C) Accompagnement de projets structurants

Le CDDRA pourra accompagner financièrement les études préalables et l'aide au démarrage (phase de lancement, hors aide directe aux entreprises et projets éligibles à Idéclic solidaire) de projets structurants.

Par projet structurant, il faut entendre :

- Les projets couvrant l'ensemble du Pays Roannais ou en capacité d'être élargie, transférer sur d'autres territoires Roannais.
- Les projets comportant un caractère expérimental, innovant pour le et/ou les Roannais permettant de répondre à un besoin non ou mal couvert. Ces projets doivent nécessiter la présence d'au moins un acteur public pour leur réalisation.

Contact (Nom, prénom, tel, adresse, email)

Jérôme Dubuis
8, imp. de la sous préfecture
42300 ROANNE
Tel. 04 77 44 23 50
email. jdubuis@roannaispays.com

Famille de bénéficiaires potentiels

Collectivités, associations

Indicateurs de suivi

Calendrier de mise en oeuvre

2010-2015

Partenariat

Région Rhône-Alpes, CRESS, site de proximité, EPCI du Roannais

Périmètre concerné

Transversalité

Observations

critères de sélections:

- Inscription dans le Plan stratégique (Progress)
- Proposition de la méthode d'essaimage de l'opération
- Couverture territoriale supra-communautaire

Analyse développement durable

Economie/activité

L'ESS représente déjà 12% de l'emploi salarié sur le Roannais et constitue un important potentiel de développement économique. L'ESS se retrouve dans des secteurs d'activités très différents et forme un gisement d'activités susceptibles de répondre aux besoins du territoire, par exemple dans le domaine des services à la personne, activité non délocalisable.

L'action mise en œuvre par Roannais Agglomération vise à fédérer les acteurs du Roannais et pourra générer un véritable effet levier

Environnement

L'ESS vise à favoriser le développement d'activités sur le Roannais, l'objectif est donc de limiter les trajets dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'une recherche de services.

L'un des projets développé vise la création d'une plateforme solidaire de collecte et de tri des encombrants, favorisant une valorisation et une réutilisation de certains déchets.

Social

L'ESS se définit de par les statuts juridiques des entreprises qui en relèvent (associations, mutuelles, coopératives), mais aussi par sa gestion démocratique ou « un homme est égal à une voix ». C'est le volet social de l'ESS où l'organisation vise à donner davantage de pouvoir de décision aux personnes qui y travaillent.

La solidarité sociale s'exprime également par la nature des champs d'intervention principalement couverts par l'ESS (services à la personne, aide à domicile, assurance, etc.)

PROGRESS, plan élaboré par Roannais Agglomération vise à associer l'ensemble du Roannais, dans un objectif d'ouverture et d'optimisation de la démarche pour tout un territoire.

Gouvernance

De nombreux acteurs ont été associés lors de l'élaboration de PROGRES.

Un comité de pilotage élargi est également mis en place pour le projet de création de plateforme solidaire de collecte et de tri des encombrants.

Des réunions de présentation de PROGRESS vont être organisées sur tout le Roannais et permettre une véritable appropriation de ce plan stratégique.

Un collectif va être créé au cours de 2010 sur le Roannais pour constituer un réseau. Par ailleurs, ces acteurs se rencontrent dans le cadre des jeudis de l'ESS, organisés tous les 2 mois.

Validité

Un accompagnement est nécessaire pour une montée en puissance de la démarche sur le Roannais. La mise en œuvre de PROGRESS vise une appropriation par les acteurs qui vont la mettre en œuvre qui devrait se traduire par la viabilité des activités créées et leur pérennisation.

L'intervention de la Région est donc nécessaire pour l'accompagnement de la démarche pour les premières années de sa mise en œuvre.

Pour les opérations qui sont ou seront lancées l'autofinancement sera dans la mesure du possible recherché à terme, par exemple pour le pôle ressource.

Visualisation graphique	-Value	Neutre			+Value
Economie/activité					X

Environnement					X		
Social							X
Gouvernance							X
Validité						X	

Plan de financement prévisionnel (€) :

Possibilité de prise en compte des coûts internes ? Oui Non

Libellé	Nature Fonc/Invest	Montant	Dont subventionnable RRA
ingénierie: coordinateur, prestataires extérieurs	Fonctionnement	300 000	300 000
communication et formation	Fonctionnement	20 000	20 000
Total Fonctionnement		320 000	320 000
Total Investissement			
Total		320 000	320 000

Libellé	Financier libre	Montant subventionnable	Montant de la subvention	Taux
Subvention RRA		320 000	100 000	31.25
Total des subventions			100 000	31.25
Auto financement			220 000	
Total			320 000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 0%